

ECHO

Aïre-Le Lignon



N°5 Journal des intérêts
d'Aïre-Le Lignon

Nouvel intérieur, 16 pages, nouvelles rubriques!
Un tout nouveau journal pour vous plaire!

Laboratoire dentaire du Lignon ■ Guy Burdet

- depuis 1976 au Lignon -

Croquez la vie à pleines dents!



SERVICE À DOMICILE

Immeuble Quincaillerie du Lignon
Ch. du Château Bloc 19

T 022.796.65.11 M 079.333.21.01

GARAGE & CARROSSERIE PERROUD

M. REY Succ.

48 bis, route du Bois-des-Frères
1219 Le Lignon/Genève
Tél. 022 796 71 22
Fax 022 796 71 00
www.garageperroud.ch



Fédération des
Carrossiers romands

**Entretien & réparation
toutes marques**

info@garageperroud.ch Michel REY

Sur le parking
de la piscine

francesca
cucina familiare

Petit déjeuner

1 jus d'orange
1 café ou thé
Tartines
CHF 5.50

Menu

Pâtes
+
Boisson
dès **CHF 10.90**

A l'achat d'un menu, un café offert avec ce bon

32, rue du Bois-des-Frères • 1219 Le Lignon
022 796 52 81 • www.francesca.com

Films Protect

Films de protection solaire et de sécurité

**Protégez votre voiture ou votre maison
de la chaleur et des vols**

DEVIS
GRATUIT

10 ANS
DE GARANTIE



sécurité



confort



design



protection uv
et infrarouges

8, rue des Maraîchers • 1205 Genève
www.filmsprotect.ch • T 022 321 07 69 • F 022 321 07 65

Renseignements utiles

Association des intérêts d'Aire-Le Lignon

M. Jean-Pierre Leubaz • Case Postale 114 • 1219 Aire

Mairie de Vernier, tél. 022 306 06 06

Rue du Village 9 • de 9h à 12h et de 14h à 17h

Etat civil et cimetière, tél. 022 306 06 30

sur rendez-vous • de 9h à 12h et de 14h à 17h

Service social communal, tél. 022 306 06 70

rue du Village 1 • de 9h à 12h et de 13h30 à 16h

Arcade Emploi Jeunes

tél. 022 797 34 29 • av. Edmond-Vaucher 5

Permanence juridique

Un mardi sur deux sur rendez-vous
(voir avec Service social communal)

Service de la petite enfance

tél. 022 306 06 80 • Rue du Village 1

Location des locaux communaux

tél. 022 306 07 60 • fax 022 306 07 61

Centre d'entretien de Vernier

tél. 022 306 07 00 • fax 022 306 07 01
Via Monnet 3 • (récupération, routes,
équipement, espaces verts)

Levée des ordures, Transvoirer

tél. 022 306 15 15

Service des sports, tél. 022 306 07 70

Bois-des-Frères 30 • Secrétariat le matin

Piscine du Lignon, tél. 022 796 62 96

Police municipale

tél. 022 306 06.50 • rue du Village, 38

Sapeurs-pompiers de Vernier

tél. 022 788 40 72 • M. Silvano Porta,
capitaine • Ch. terroux 8c - 1216 Cointrin

Sauveteurs-auxiliaires, M. Eric Cochard, chef

tél. 022 738 36 89 ou 079 430 90 51

Gendarmerie genevoise

tél. 022 427 93 21 • Poste de Blandonnet

L'arbre à jouets, tél. 079 401 51 04

Ludothèque du Lignon, Pl. du Lignon 32

Pour jouer sur place et emprunter

lun: 16-18h30 - jeu: 15h30-18h,

Pour jouer sur place uniquement

petits et parents mer: 9-11h

Tout public, mer: 14-17h

Boutique 2000 du déjà porté, tél. 022 796 61 64

Pl. du Lignon 32 - rez inf. derrière église

lun: 14-17h - 1^{er} lundi du mois de 14 à 19h

jeudi: vente seulement, de 15h30 à 18h

Bibliobus, Pl. du Lignon

un lundi sur deux: 11-13h et 14 - 18h30

Bibliothèques municipales

Châtelaine, av. de Châtelaine 83a

tél. 022 797 16 82, lun: 14-18h - mar: 14-18h mer: 9

-12h et 14-18h - jeu: 16-20h

Avanchets, Galerie marchande

tél. 022 797 05 55, lun: 15h45-19h45

mar: 14-18h - mer: 14-18h

ven: 14-18h et sam: 10-12h

Vernier-Village, tél. 022 341 04 91

rue du Village 57-59 • lun et jeu: 14-18h

mar: 16-20h - mer: 9-12h et sam: 10-12h

L'Echo d'Aïre

Le Lignon

Le journal de l'Association
des Intérêts d'Aïre-Le Lignon

Sommaire



© Swiss-image: M. Württemberg

Cotisation annuelle 2011
Fis 25.- minimum
CCP 12-15388-4

Prochaine parution Le 15 octobre
Délai de remise des textes Le 20 septembre

Retrouvez-nous sur notre site Internet
www.aiali.ch

ÉDITORIAL

La rentrée, la reprise, à l'ouvrage!

4

EN DIRECT DE LA MAIRIE

Conseil Municipal
Démographie

6

LA VIE DU QUARTIER

Le réseau solidarité
Où sont passés les caddies?
La vie de l'Association
Incivilité

8-9

EN MUSIQUE

Fête fédérale des musiques à St-Gall
Fanfare municipale de Vernier

10

ENTREVUE AVEC

Thierry Apothéloz

12

L'AGENDA & SORTIES

Les bonnes tables
Sortir en septembre

14

Muller's Factory
Swiss Quality

Crêperie - Gelateria

Balexert - Globus - Débarcadère Mt-Blanc - Manifestations

www.mullersfactory.ch / 022 796 28 23

• Paraît 8 fois par an
 Rédaction
 Robert Borgis

Graphisme, mise en page
 Benoît Stolz

Photos, couverture
 (sauf mention)
 Dominique Poupaert

Réalisation, mise en page
 Benoît Stolz

Publicité
 AA Actual Pub SA
 022 343 0 343
 Benoît Stolz et
 Dominique Poupaert

Directeur de la publication
 Jean-Pierre Leubaz

Site internet
 www.aiali.ch

Editeur
 Association des Intérêts
 d'Aire – Le Lignon

Correspondance
 Association des Intérêts
 d'Aire – Le Lignon
 M. Jean-Pierre Leubaz
 Case postale 114
 1219 AÏRE

Les articles n'engagent que la responsabilité
 de leur auteur. Reproduction autorisée
 avec mention de la source

Abonnement de soutien
 (selon désir)
 CCP 12-15388-4

Comité 2011-2012
 Jean-Pierre Leubaz, président

Membres
 Mmes Huissoud,
 Lachat, Leubaz
 MM Alarcon, Ardite,
 Borgis, Paley, Rey-Mermier

La rentrée, la reprise, à l'ouvrage !

Nous espérons que vous avez passé un agréable été et que cette interruption estivale dans nos vies tumultueuses vous aura permis de vous ressourcer afin de reprendre le travail, plein de bonnes résolutions !

Nous avons le plaisir de vous présenter notre nouveau numéro de la rentrée, plus de rubriques, plus de photos, plus de pages vous donnant un maximum d'informations, vous offrant une lecture agréable et utile.

Je souhaite que cette formule vous agrée et je suis à votre disposition pour enrichir les différentes rubriques.

Ne l'oubliez pas, ce journal est votre mensuel, notre rédacteur Monsieur Robert Borgis est également à votre écoute si vous avez des articles à publier, ainsi que notre équipe de la publicité si vous souhaitez promouvoir vos entreprises, présenter vos associations et autres activités ludiques ou sportives.

Notre ambition: être un vecteur de communication local sans prise de parti et parti pris. Notre objectif depuis plus de 50 ans défendre les intérêts de notre quartier d'Aire – Le Lignon. Malgré un environnement économique morose nous restons optimistes grâce à votre soutien et votre fidélité à notre journal. Il faut admettre que cet été aura été passablement riche en événements. Après un début maussade et frais sur le plan climatique, nous avons subi période de grande chaleur, et pas seulement sur le plan de la météo !

L'Europe a connu sa plus grande crise financière, les pays nous entourant annonçant successivement des déficits abyssaux! Même les Etats-Unis avec des chiffres avoisinant les 15'000 milliards! Que veulent dire ces chiffres? Le monde est-il devenu fou! Nous connaissons malheureusement encore le chômage, et d'aucuns ont de la peine à boucler leur budget familial!

Le franc suisse s'est envolé, atteignant des sommets: la parité avec l'euro et le dollar à 80cts, du jamais vu.

En prime, il nous faudra travailler plus, nous dit-on. Alors, c'est la rentrée! Restons confiants, nous allons nous mettre à la tâche, à nos cahiers et livres.



Je vous souhaite à tous, chères Lectrices, chers Lecteurs, une bonne reprise.

Jean-Pierre Leubaz
 Président de l'Association
 des Intérêts d'Aire-Le Lignon

L'Éphéméride

Septembre

Si dans les calendriers julien et grégorien, le mois de septembre est le neuvième de l'année, dans l'ancien calendrier romain, il n'était que le septième (*september*). Tous les quatre ans, le 2, les Romains organisaient des jeux (*Iudi actiaci*) pour célébrer la victoire navale d'Actium, remportée par l'empereur Auguste sur son rival Marc Antoine, au cours desquels les citoyens assistaient à des combats équestres, des exercices gymniques et écoutaient des chants et des pièces de musique. C'est aussi tout le long de ce mois qu'avaient lieu les grands jeux romains en l'honneur de Jupiter. S'il existe le premier jour de l'An et ses vœux, le début septembre est aussi important avec la rentrée, chargée de retour, de bonnes résolutions, d'amourettes vite oubliées.

Durant ce mois, les jours diminuent de 96 minutes et, le 23 septembre à 11h05, commencement de l'automne et le Soleil entre dans le signe de la Balance dont le natif (ou la native) conserve au fond de lui, et avant tout, le goût de l'harmonie. Ils ou elles se ravivent aux sources de l'esthétisme. Rien de l'art ne leur est étranger. Leur sensibilité leur fait dépasser le strict domaine de leurs activités.

Malgré cette apparente superficialité, la Balance est accessible à la bonté. une bonté faite de gentille indifférence, de courtoisie, d'extrême disponibilité, et d'une étrange adaptabilité qui lui permet littéralement de «se mettre à la place» de l'interlocuteur et de vivre un instant ce qu'il souffre.

Le grand souci de la Balance reste de plaire, de séduire, de charmer, de se faire aimer. Sous un calme apparent, il cache une perpétuelle inquiétude de la froideur de l'autre. Il faut sans cesse le rassurer, lui montrer qu'on l'aime, le lui dire, sinon il se sentira facilement décontenancé, exilé. Car il a besoin d'être reconnu et accepté. Pourtant, il a du charme. C'est même là son principal atout. Aérien, subtil, éthéré, il dit sans dire et pratique à merveille l'art subtil de noyer le poisson sous les paroles élégantes.

Car ce qu'il veut avant tout, c'est mettre en échec le combat, la guerre, la violence. Les natifs du signe ont horreur des craintes et tremblements. Violer l'harmonie est un crime beaucoup plus grave que tout autre. Pacifiques, ils répugnent aux querelles. Conciliateurs nés, ils ne sont cependant pas dépourvus de courage et savent le montrer si les circonstances les contraignent.

Informations

Feux de jardin

L'automne approche à grand pas et avec lui certains travaux d'entretien et de nettoyage des jardins (telle que l'élimination des feuilles mortes, de bois sec, de déchets verts, etc.) souvent réalisés par brûlage, ce qui est contraire à la loi sur la gestion des déchets du 28 juillet 1999 qui spécifie à l'article 15B du règlement d'application que les feux de jardin sont strictement interdits sur le territoire du canton de Genève.

L'écho du passé

Le 25 septembre 1911, un cuirassé de la marine française «Le Liberté», lancé le 19 avril 1905 et commandé par le capitaine de vaisseau Louis Jaurès, explose accidentellement dans le port de Toulon. Un feu localisé près des munitions des canons de 194mm se propage très rapidement malgré les efforts des marins pour inonder la soute à munitions. A 5 h 53, le navire explose emportant 200 hommes d'équipage (qui en comptait 779) et une centaine des marins des navires plus proches.



Le savez-vous?

Dans notre numéro d'avant les vacances, nous vous avons brièvement présenté le «Château Bloch» qui a donné son nom à un chemin de notre quartier. Le manque de place nous a empêchés d'illustrer cet article, ce que nous faisons dans ce numéro, en vous rappelant que sa construction remonte à 1828. Acquis par la Ville de Genève, il a été démoli en juillet 1948 pour laisser la place à des baraquements pour saisonniers qui existent toujours.

Que les armoiries de la Commune de Vernier ont été adoptées par le Conseil municipal le 20 janvier 1915 et approuvées par le Conseil d'Etat le 27 février de la même année

Pour les couleurs, il a été choisi le vert qui est celle du plus ancien drapeau local connu et le rouge qui est, en même temps, couleur fédérale et cantonale. La fasce ondée symbolise le Rhône, la roue, les anciens moulins et forces motrices du Rhône et la truite, la pêche très à l'honneur à Vernier.

En héraldique, la description se définit ainsi : «Coupé par une fasce ondée d'argent, en 1 de sinople, à la roue de moulin d'or, au 2 de gueules à la truite au naturel».

Pour le choix, on renonça aux armoiries des anciennes familles seigneuriales telles par exemple, celles de Sales, de Sauvage ou de Gallatin.

• Pensées du mois

Songe donc à ce qui te reste, plutôt qu'à ce que tu n'as plus.

Joseph Joubert (1754-1824)

Ne travaillez pas trop dur, travaillez plus intelligemment

Anonyme

• Le dicton du mois

Quand vient la Saint-Mathieu (21 septembre), l'été adieu !

• Association des locataires du Lignon (ALL)

L'ALL a le plaisir d'informer les locataires que, depuis le 1^{er} septembre, la permanence a lieu chaque premier lundi du mois de 18 à 19h, au local du Contrat de quartier (45, place du Lignon, Centre commercial du Lignon), À côté de la Boutique «Océane», entrée côté parking. Pendant la permanence : 077 421 47 93

Rappelons que l'Association des locataires du Lignon a pour vocation la défense des intérêts des locataires du Lignon.





Conseil municipal

Séance du mardi 28 juin 2011

Après la séance d'intronisation, première séance de la nouvelle législature 2011-2015, sous la présidence de Mme Monique Mattenberger, avec un ordre du jour relativement copieux.

En début de séance, le Maire Thierry Apothéloz présente le programme de législature du Conseil administratif sorti des urnes le 17 avril, avec notamment, sur le plan financier, une diminution de la dette.

Les conseiller-es, à l'unanimité, envoient au Conseil administratif la pétition des habitants des Avanchets, en vue du dépôt d'une délibération relative aux travaux de réaménagement de la zone 30 dans ce quartier.

Unanimité pour l'ouverture d'un crédit d'études de CHF 148'000.- pour l'aménagement, en concertation avec les habitants du secteur, d'une zone de détente «Au Moulin» afin de mieux protéger le Bois de la Grille, classé récemment «réserve naturelle», études complétées par des propositions d'aménagement de cheminements piétonniers au bord de Rhône.

Acceptation, par 18 oui, 5 non et 10 abstentions de la motion socialiste demandant la mise en place d'un projet d'aide aux familles avec enfants en scolarité obligatoire.

Refus, par 26 non et 5 oui, de la prise en considération d'une délibération présentée par les Verts pour déléguer au Conseil administratif le préavis pour des demandes de naturalisation des étrangers de plus de 25 ans et de supprimer la Commissions des naturalisations.

VERNIER 
Une Ville pas Commune

Par ailleurs, le législatif a renvoyé, dans les commissions ad hoc, la pétition d'habitants contre l'instauration d'une zone bleue avec macaron dans le quartier de l'Etang; **la dérogation au rapport de surfaces pour une parcelle au chemin du Passeur N°3** et une au chemin Champ-Claude; l'achat d'un véhicule pour le Service de récupération; l'ouverture d'un crédit d'étude pour la signalétique piétonne; le crédit pour le plan directeur de l'énergie et la motion pour aider les familles et les aînés à l'accès à l'informatique et à Internet

Refus systématique de la prise en considération de motions du Mouvement des citoyens genevois (MCG) concernant l'augmentation de 3 unités de l'effectif de la police municipale; la demande pour le budget 2012 d'une baisse du centime additionnel à 49,5 centimes et la suppression de la perception du centime additionnel sur l'impôt sur les chiens, mettant ainsi la médaille pour le premier chien à CHF 57.-; l'aide aux jeunes entrepreneurs de demain. Refus également de la motion du groupe socialiste pour une gestion rationnelle et durable du territoire et du parc des logements à Vernier.

Par contre, le Conseil accepte, à l'unanimité, la motion pour la mise à disposition de nouveaux locaux pour une préservation optimale des archives communales.

Par 31 oui et une abstention (UDC) le législatif autorise le Conseil administratif à signer le projet de convention-cadre pour le projet de l'Etang.

• Autorisations de construire du 18 juin au 17 août 2011

Commune de Vernier

Transformation bâtiment industriel en centre sportif
ch. Château-Bloch 1

Services industriels

Réaménagement surface de stockage
ch. Château-Bloch 2

DMB S.A.

Démolition sous-sol
ch. des Carpières 8

DMB S.A.

Construction bâtiment industriel et garage souterrain
ch. des Carpières 8

A. Moreno

Transformation commerce en logement
av. du Lignon 36

E. Abbundo

Démolition villa et abri de jardin
ch. Wellingtonia 15

E. Abbundo

Construction 3 villas jumelles, couverts et garages
ch. Wellingtonia 15

M. et Mme Malacari

Couvert à voitures
rte du Bois-de-Frères 10a

D. Pastor

Installation d'un canal de cheminée en façade
ch. du Renard 45

Comité central du Lignon

Rénovation fenêtres des coursives et halles d'entrée
av. du Lignon 1 à 84

Démographie

Population

Si à fin juin 2011, la population de Vernier s'élevait à 33'614 habitants, on enregistrait une augmentation de 120 âmes en juillet portant ainsi le nombre d'habitants de la commune à 33'734 habitants comprenant 16'755 personnes du sexe masculin et 16'979 du «beau sexe». L'ensemble du canton comptant 464'677 habitants.

Décès annoncés du 16 juin au 6 août 2011

Arakawa, Koji, 1078, rte de Peney 8

Balmat née Gran, Lucette Eveline

1923, rue du Grand Bay 6

Basset, Jean, 1931, av. du Lignon 48

Belluscio née Gilliéron, Simone Marguerite

1942, rte de Peney 49

Buricodnée Formaini, Flora, 1925, rue Oscar-Bider 2

Cearini née Turchitto, Flora, 1935, rte de Montfleury 5

Celarek née Muza, Ewa Teresa

1955, ch. de Maisonneuve 12e

Chatelain, Josy Michel, 1935, rue du Grand-Bay 16

De Almeida, Orville Pantalion 1939, ch. des Coquelicots 3

Ferragni née Pisano, Salvatrice, 1933, av. du Lignon 50

Franz, Ferdinand Karl Erhard, 1929, av. du Lignon 4

Freydière, Raoul Guy Roger, 1913, ch. de Maisonneuve 12

Grafas, Jean, 1921, av. du Lignon 45

Helfer née Barro, Melita Angela, 1927, ch. des Marais 10

Hirschmann née Duchosal, Arlette Liliane

1941, rue Oscar-Bider 5

Kostadinov, Spaso, 1930, av. du Lignon 81

Mabillard, Guy Benjamin, 1934, av. du Lignon 61

Martin, Florian, 1946, rue du Grand-Bay 6

Milheiro Delgado, Carlos Alberto

1963, ch. Mouille-Galand 2f

Mohamed Siad Doualeh, Galado

2011, ch. du Wellingtonia 9

Paderno, Jean Claude Robert, 1937, av. du Lignon 10

Pellaud, Jean Charles, 1924, rue Grange-Lévrier 14

Schneebeli née Mottaz, 1950, ch. de Maisonneuve 33

Scirocco, Camino Antonio, 1938, rue François-Durafour 12

Souvairan, Philippe, 1938, av. du Pailly 5

Weidkuhn née Guillaume, Céline Esther

1917, av. du Lignon 23

Zorine, Olga, 1955, ch. de l'Echarpine 10

Pompes funèbres officielles

Ouvert 7 jours sur 7
Permanence téléphonique
24 heures sur 24

Tél. 022 418 60 00

4, rue du Vieux-Marché
(face à l'ancienne mairie des Eaux-Vives)

VILLE DE
GENÈVE



Mme Charlotte Lamunière La doyenne du canton de Genève

Le 13 juillet dernier, une messe fut célébrée à l'Eglise catholique du Lignon à la mémoire de Mme Charlotte Lamunière, décédée le 29 juin dans sa 109^e année, à laquelle a participé, pour l'animation musicale «L'Heure musicale» groupe vocal de quatre dames, dirigé par sa fondatrice Mme Lily Blanchard et reconstitué après la fin des aventures musicales du Groupe vocal de dames du Lignon (dit aussi Les Colombes).

Née le 5 octobre 1902 à Bordeaux, elle part à l'âge de 13 ans pour l'Angleterre où elle fait toutes ses études. Parfaitement bilingue, elle est recrutée, en 1919, pour faire partie du secrétariat des la Société des Nations jusqu'en 1939 à l'éclatement de la 2^e guerre mondiale. En 1942, elle reprend du service à la SDN, puis dès 1946, à l'Organisation des Nations Unies (ONU) jusqu'à sa retraite officielle en 1962, mais continua, en raison de son expérience, de travailler en qualité de traductrice «freelance» jusqu'à l'âge de 72 ans. Si les fonctionnaires internationaux n'avaient pas beaucoup de contact avec la population genevoise, cela n'empêcha pas Charlotte Lamunière d'épouser en 1928 un Genevois.

Brillante joueuse de tennis, elle faisait également du théâtre dans la troupe dramatique des Nations Unies. Elle continua, pendant la retraite, à mener une vie active. A passé 100 ans, elle était toujours abonnée au Théâtre de Carouge et à l'Orchestre de suisse romande.

Robert «Bob» Vuillaume

Décidément la vie réserve de bien mauvaises surprises. Figure de Vernier, apprécié de tous, Robert Vuillaume, patron charismatique de *Robert Vuillaume SA* nous a quitté brusquement le mois dernier. Tous ceux qui ont eue l'occasion de collaborer avec lui se souviendront de cet homme travailleur et sympathique.

Toute l'équipe de l'Echo d'Aire-Le Lignon présente ses condoléances à sa famille.



Robert Vuillaume

• Offre d'emploi

Nous recherchons pour notre client

Un(e) comptable

Saisie des écritures • Traitement des paiements • Gestion de la comptabilité fournisseurs.

La personne doit maîtriser les outils informatiques (word, excel, direct net).

Particulièrement le programme crésus et son module analytique et tiers Vous justifiez d'une expérience dans un poste similaire

Merci d'adresser votre cv complet par mail à info@leubaz.ch

• Offre d'emploi

Recherche un/e courtier(ière) en publicité pour prospection régionale.

Temps partiel, salaire à la commission.

Veillez adresser votre cv à sportmag@vtx.ch

Notre énergie parcourt 4 000 km de réseau. Nos équipes aussi.



Pour votre confort, SIG entretient jour après jour l'un des réseaux électriques les plus fiables au monde. Acheminer votre électricité dans les meilleures conditions, c'est notre performance quotidienne.

eau énergies réseaux environnement



Une énergie propre à chacun

• Votre assureur

Patrice Bösiger • Expansion
Assurances & Conseils

En tant que courtier en assurance,
qu'est-ce qui est le plus important
pour vous ?

Conseiller au mieux mes clients ! Les gens désirent avant tout être bien couverts tout en ne payant pas une prime trop élevée. Indépendant, je suis bien placé pour évaluer le rapport qualité/prix des compagnies.

Pourquoi avoir choisi Le Lignon ?

Les compagnies ferment les petites agences. Cependant les assurés désirent un service personnalisé et de proximité. Il y a dix ans, j'ai décidé de m'installer dans le centre commercial, «au milieu du village». Je n'ai pas été déçu ! La proximité rend les contacts faciles et directs. Mes clients savent qu'ils peuvent compter sur moi pour le «service après-vente» et ils savent également que je fais passer leurs intérêts devant toute autre considération. Leur fidélité, dont je les remercie au passage, témoigne de leur satisfaction !

Les primes des caisses-maladie augmentent. Que conseillez-vous ?

J'ai choisi de travailler avec des caisses aux prix stables. De plus, ces caisses offrent des rabais avec le système médecin de famille ou réseau de santé. Les complémentaires, je les conseille selon la situation.

Quelles assurances proposez-vous ?

Tout pour la famille et les petites entreprises: véhicules, ménage, RC, maladie, accident, perte de gain, commerce, protection juridique, voyage, etc. J'adapte aussi les anciens contrats lorsque la famille et la vie évoluent. Quant aux assurances vie, elles sont là pour la sécurité et pour aider l'assuré à réaliser ses objectifs, c'est pourquoi je les privilégie. Elles permettent également des économies d'impôts non négligeables.



Centre commercial du Lignon
place du Lignon 45 • 1219 Le Lignon
T 022 970 15 20 • F 022 970 15 21
p.bosiger@expansionassurances.ch
www.expansionassurances.ch

Le Réseau Solidarité d'Aire-Le Lignon

Les Joyeux Dimanches

Depuis bientôt 5 ans, le Réseau Solidarité d'Aire-Le Lignon organise, un dimanche par mois, un repas simple ouvert à tous et qui donne l'occasion de le partager avec d'autres de manière conviviale: ce sont les repas communautaires des Joyeux Dimanches, qui auront lieu cet automne toujours au Centre de quartier du Lignon, les dimanches suivants à 12h15: 16 octobre, 13 novembre et 11 décembre 2011. Une participation de CHF 7.- minimum par personne est demandée, le vin est en supplément.

Important

Il est indispensable de s'inscrire jusqu'au vendredi midi qui précède dernier délai, en téléphonant à M. Walter Hatt (022 796 62 79, mobile 079 375 16 39) ou à M. Oronzo Vergari (022 796 80 07). Attention, le nombre de places est limité !

Ces repas sont organisés avec le soutien de la commune de Vernier et du Contrat de quartier d'Aire-Le Lignon.

Offres du Réseau Solidarité

Le Réseau Solidarité d'Aire-Le Lignon offre une aide ponctuelle et gratuite pour des activités telles que: rendre visite à une personne âgée, l'aider à faire des

courses, l'accompagner pour une petite promenade... Vous pouvez contacter pour cela Mme Nadja Tabani au 022 797 00 27 ou M. Heinz Buschbeck au 022 797 49 61.

Et si vous-mêmes avez plaisir à créer des rencontres et des échanges dans un esprit d'entraide et que vous pouvez offrir un peu de votre temps pour cela, venez rejoindre notre petite équipe de bénévoles !

Café-Contact

Chaque jeudi matin (sauf vacances scolaires) a lieu, de 9h30 à 11h, le Café-Contact. Un moment de rencontre et de conversation sympathique autour d'un café.

Reprise le jeudi 15 septembre à la paroisse protestante du Lignon (34 place du Lignon, derrière le centre commercial): bienvenue à tous !

Recherche de bénévoles

Devant la fréquentation élevée des repas Joyeux Dimanches, le Réseau Solidarité cherche de nouveaux bénévoles pour le service et la cuisine: merci d'avance de vous adresser à M. Walter Hatt au 022 796 62 79, ou au 079 375 16 39.

Les deux cuisiniers
Oronzo Vergari et Walter
Hatt ainsi qu'une bénévole



Prendre des mesures oui, mais lesquelles? Il ne faut pas léser les clients du centre commercial



Où sont passés les caddies ?

Insouciance, inadvertance ou malveillance ?

Dans son numéro du 11 juillet dernier, le journal gratuit «20 minutes» relevait dans un article qu'un Centre commercial – celui du Lignon – voyait ses caddies disparaître, ne laissant ainsi aux clients de faire leurs courses avec uniquement un panier en plastique (merci pour les articles d'un certain poids).

Les gens les embarquent chez eux déclare une habitante, tandis qu'une autre accuse ces indécents (ndlr: l'adjectif est trop gentil) de démonter le chariot pour confectionner un gril (!). Le gérant de la Migros complète: «Le caddie est à multi usages, on peut enlever les roulettes pour faire un bac à fleurs ou le conserver tel quel pour effectuer des transports». D'autres engins finissent abandonnés dans la nature environnante.

Le problème n'est certes pas nouveau; mais que faut-il faire, car il a «in fine» une conséquence économique. Le remplacement des chariots dont le prix se monte à CHF 200.- environ risque, dans le futur, de se répercuter sur le chiffre d'affaire des commerçants, pour finir, peut-être, par toucher le consommateur.

Faudra-t-il créer un poste de «préposé aux chariots» chargé de distribuer et reprendre le caddie contre paiement d'une caution importante (CHF 20.- par exemple) remboursable à la restitution.

Mais la solution la plus simple reste, bien sûr, la prise de conscience et un peu d'effort de civilité et de respect de chacun pour éliminer cette «cacotrope» d'une minorité d'individus qui empoisonnent ainsi tout le monde.

• Incivilité

STOP

La plupart des usagers du quartier trie soigneusement les déchets verts, verre, cartons, habits usagers et les dépose dans les sites appropriés. Bravo!

Certains ont une définition tout autre et abusent sans vergogne de ces possibilités vu que ce n'est pas devant chez eux !

Voici le résultat à la croisée du chemin du Renard et des Sellières !

Ça suffit ! **STOP** à ces incivilités permanentes !

Merci à nos autorités de se préoccuper également de ce type de problèmes.

L'association est à votre disposition pour en débattre !

Jean-Pierre Leubaz



• Contrat de quartier Aire-Le Lignon

Depuis la rentrée des classes, reprise de la Permanence du Contrat de quartier, au Centre commercial du Lignon, le samedi matin de 9 h 30 à 11 h 30. Rappelons que ce Contrat de quartier, initié par les Autorités de Vernier, permet aux habitantes et aux habitants, ainsi qu'aux groupements et sociétés du Lignon et d'Aire de participer activement à la vie de leur quartier, en proposant un projet ou une idée d'intérêt collectif permettant d'améliorer les conditions de vie du quartier.

La vie de l'Association

Fête des Promotions 2011

Le vendredi 1er juillet, la traditionnelle Fête des Promotions; marquant la fin de l'année scolaire, s'est déroulée, pour les élèves des classes enfantines, à Vernier-Village.

Comme depuis 2008, les membres du comité de l'Association et les renforts bienvenus étaient sur la brèche avec un stand de jambon à la broche et salade de pommes de terre, menu choisi lors du changement de notre participation à la Fête nationale pour les Promotions, choix qui remporte à chaque fois un très vif succès, puisque cette année 5 jambons ont été débités en portions, accompagnés de 45 kgs de salade de pommes de terre, fort appréciés par les nombreux acheteurs.



Fête fédérale des musiques à Saint-Gall

Les 18-19 et 25-26 juin s'est déroulée à Saint-Gall la 33e Fête fédérale des musiques à laquelle ont participé 522 corps de musique de toute la Suisse, attirant entre 150'000 à 200'000 spectateurs.

La Fanfare de Vernier se distingue !

Le premier week-end, la Fanfare municipale de Vernier – seule formation du Canton de Genève – participait au Concours fédéral de divertissement (niveau moyen) et les musiciens de



Vernier remportaient la plus haute distinction, en ramenant à Vernier, le 1er prix de ce concours, devant les formations de Langendort et Muhen, avec la présentation d'un programme intitulé « D'une rive à l'autre », reprenant comme fil rouge la vie, de la naissance à la mort. Ce programme comprenait, dans des arrangements de Roby Seidel, des chansons enfantines, des tubes de Mickael Jackson et Jacques Brel et... même une marche funèbre, enthousiasmant le public présent et les membres du jury, au vu du résultat obtenu.

Un très grand bravo et vives félicitations aux musiciennes et musiciens, à leur chef Philippe Berthoud, et à l'arrangeur Roby Seidel pour ce magnifique titre remporté et pour l'important travail effectué pour obtenir ce beau résultat.

© Swiss-image: M. Württemberg

Fanfare municipale de Vernier (FMV)

Ecole de musique

Vous souhaitez que votre enfant apprenne la musique avec des professeurs diplômés du Conservatoire, mais sans devoir vous déplacer en ville? Alors inscrivez-le à un cours de solfège et d'instrument à l'Ecole de Musique de la FMV.

Dès le 5 septembre 2011, les cours suivants seront donnés, dans votre commune, à la rue du Village, à l'école des Ranches et au local de la fanfare, ch. de Poussy :

Trombone • Trompette • Saxophone • Flûte • Batterie • Percussions • Piano • Violon • Chant (dès 15 ans) • Solfège • FUNPHARE (Ensemble instrumental de jeunes)

Votre enfant pourra débiter l'apprentissage d'un instrument en même temps que ses cours de solfège. Dès la 2e ou 3e année, selon ses progrès, il entrera dans la formation musicale des jeunes, la Fun Phare, afin

de pouvoir jouer avec d'autres camarades. La FunPhare est également ouverte à tous les jeunes qui le souhaitent. Par la suite, l'élève intégrera la fanfare municipale.

Renseignements et inscriptions auprès de

Madeleine Surget, administratrice

022 752 20 59 • mad.surget@gmail.com

Prix annuel des cours

Solfège

CHF 400.-

Instruments de fanfare, cours individuel

1ère année CHF 700.- / suivantes CHF 1'000.-

Piano, violon, chant, cours individuel

dès CHF 1225.-

FunPhare

CHF 100.-

Possibilité de louer un instrument

La Fête nationale

Cette année, selon le tournus établi, c'est sur le mail du Lignon que s'est déroulée la commémoration de notre fête nationale avec comme thème «La Suisse et sa jeunesse».

Comme de coutume, des sociétés communales étaient présentes, avec leur nombreux bénévoles, afin d'offrir aux participants de quoi se désaltérer ou se restaurer, sans oublier, bien entendu, le pot souvenir et la distribution gratuite de la soupe populaire.

Avant la partie officielle, animations par la Fanfare municipale de Vernier et de jeunes talents de la Commune. Après la sonnerie de cloches des églises de tous le pays, brève partie officielle avec l'allocution du Maire, Thierry Apothéloz, au cours de laquelle il remercia les collaboratrices et collaborateurs de divers services communaux ces personnes de l'ombre qui ont installé toute l'infrastructure permettant de vivre une belle fête avec l'engagement, sans restriction, également des membres de associations communales. Le Maire rappelle qu'au début du mois d'août 1291, trois cantons scellent leur volonté de se prêter les uns aux autres secours, appui et assistance. Ce pacte, à une période difficile, constituait un véritable pari sur l'avenir. Aujourd'hui, 720 ans plus tard, ce pari est gagné, la Suisse est un pays prospère où il fait bon vivre. L'orateur poursuit, «qu'à l'ins-

tar des trois cantons fondateurs, ses collègues Yvan Rochet et Pierre Ronget et lui-même, avons pour Vernier de grandes ambitions et les défis qui nous attendent sont nombreux dans un futur proche et comme les trois cantons fondateurs, nous mettons nos éventuelles différences de côté pour travailler avec ambition et audace afin de relever ensemble les défis de l'avenir «Une ambition sociale d'abord pour permettre à chacun de trouver sa place et de vivre dans la dignité, afin de ne laisser personne au bord du chemin. Une ambition environnementale en visant un objectif d'exigence de la protection de l'environnement et du territoire et, enfin, une ambition économique, en favorisant la création d'emplois et la venue d'entreprises avant tout responsables et conscientes de leurs devoirs sociaux. Après l'allocution du Maire, interviennent également Mme Monique Matenberger, Présidente du Conseil municipal, ainsi que trois jeunes de la Commune : Magali Bossi, écrivaine et membre de l'Avenir accordéoniste, Djibi Diallo, de l'Association «Play with fair play» des Avanchets et Said Abdirizak, de l'Association des jeunes de Vernier-Village, nouvellement créée.

Après la partie officielle, la fête s'est poursuivie notamment avec le traditionnel cortège aux lampions pour les enfants et, à la nuit tombée, le feu d'artifice avec un bouquet final féérique et le traditionnel feu de joie. Très belle commémoration de notre Fête nationale qui a attiré un public nombreux et enchanté d'avoir passé une très belle soirée dans un climat convivial et très estival. Un grand merci aux Autorités et aux nombreux bénévoles qui, dans l'ombre, ont contribué au succès de cette fête populaire.

• Boutique 2000 «du déjà porté»

Avec la rentrée scolaire, la Boutique a repris ses activités, selon l'horaire habituel. Soit le lundi de 14 à 17h; le premier lundi du mois, ouverture jusqu'à 19h et le jeudi (pour la vente - vente seulement) de 15h30 à 18h.

Un appel important: Si vous disposez, Mesdames, de quelques heures, le lundi après-midi, la Boutique cherche, pour compléter son équipe, des bénévoles pour cette activité sociale.

Renseignements

T 022 796 61 64 ou 022 796 59 12.



Horaires

Enfants de 6 à 7 ans
Jeudi de 17h à 18h

Enfants de 8 à 14 ans
Mardi de 18h à 19h30
Mercredi de 17h30 à 18h45
Jeudi de 18h à 19h30

Adultes dès 15 ans
Mardi et jeudi de 19h30 à 21h

Cotisations et inscription

Enfants de 6 à 11 ans
CHF 230.-/ saison

Enfants de 11 à 16 ans
CHF 290.-/ saison

Adultes dès 17 ans
CHF 400.-/ saison

Taxe d'inscription unique, CHF 30.- • Réduction pour enfants de la même famille (2: 20%, 3: 30%)

Centre sportif du Lignon • sous-sol • T 022 796 57 38 • www.budokan-vernier.ch

• À
votre
bon
droit

Yves Magnin
Avocat



M. D. d'Aire-le-Lignon est ulcéré par ses vacances. Acquis auprès d'une agence de voyage genevoise, elles se sont transformées en véritable cauchemar. Les qualités vantées par le prospectus n'étaient que du vent, l'hôtel et la piscine en pleines transformations et il n'a pu joindre personne sur place pour s'en plaindre.

En suisse, les voyages à forfait sont régis par une loi fédérale qui vise à protéger le consommateur. Elle impose à l'organisateur et au détaillant (vendeur, agence) de nombreuses obligations, souvent méconnues par le public.

Un voyage à forfait implique la combinaison du transport et de l'hébergement, voire d'autres services touristiques non accessoires, pour un prix global, dépassant 24 heures ou incluant une nuitée, même si les prestations sont facturées séparément.

L'organisateur et le détaillant sont liés par les informations du prospectus qui ne peuvent pas être modifiées sans accord.

Avant le début du voyage, ils doivent en particulier fournir par écrit au consommateur le téléphone de leur représentation locale, à défaut, des organismes locaux susceptibles de l'aider ou, en tout cas, un numéro d'appel d'urgence permettant un contact avec eux.

Ils sont responsables de la bonne exécution du contrat, même si d'autres prestataires fournissent les services, sauf en cas de manquement du consommateur, de force majeure ou d'événements imprévisibles.

La responsabilité pour les dommages, hormis ceux corporels, peut être limitée au double du prix du voyage, sauf en cas de faute intentionnelle, de négligence ou d'imprudences graves. La preuve de l'incorporation des conditions générales dans le contrat incombe à l'organisateur.

Toute mauvaise exécution du contrat constatée sur place doit être signalée dans les plus brefs délais, par écrit

suite colonne page suivante

Thierry Apothéloz, maire de Vernier nous répond

Le comité de l'Association est intervenu, suite à l'entrée en fonction du nouveau Conseil administratif, issu des urnes au printemps dernier, pour lui exposer diverses questions qui le préoccupent ainsi que la population de la presqu'île, auxquelles le Maire, Thierry Apothéloz a répondu et que nous publions ci-dessous, en lui adressant nos vifs remerciements.

Quel programme de législation et quelles priorités les Autorités envisagent-elles pour l'ensemble de la commune de Vernier ?

Le programme de législation a été publié en extensior dans le journal «Actualités Vernier» du mois de juillet. Il se concentre sur trois défis: social, environnemental: et économique. Il peut être consulté à l'adresse Internet suivante:

<http://www.vernier.ch/fr/politique/conseiladministratif/programme>

Même question, mais plus spécifiquement pour la presqu'île d'Aire ?

La volonté du canton d'implanter une centrale chaleur force à Aire retient une attention majeure du Conseil administratif, lequel s'opposera à tout projet d'implantation du Conseil d'Etat.

Parcelle de la Bourdonnette?

Il semble en effet que le projet d'un EMS soit abandonné à la faveur d'un immeuble à encadrement médico-social (ex D2). La densification d'un quotient de 0.6 acceptée par le Conseil administratif et le Conseil municipal dans son plan directeur a été adoptée par l'Etat. En ce sens, le projet actuel respecte cela. L'Etat doit déclasser le terrain et devrait donc entamer l'ensemble des démarches prochainement.

Les travaux de la route d'Aire touchent-ils à leur fin (...)?

L'étude commandée par le Conseil administratif a récemment été rendue. Elle est en cours d'analyse dans les services communaux. Le Conseil administratif proposera un calendrier d'action dans son plan pluriannuel des investissements.

Pistes cyclables à la route du Bois-des-Frères (...)?

A l'heure actuelle, nous pouvons confirmer que la date de 2012 pour les travaux est maintenue.

Qu'en est-il des TPV et de la ligne 51?

Tout d'abord, je précise dans votre question que la ville de Vernier n'a pas «abandonné ce service». La ligne 51 a été reprise par les TPG permettant une prise en charge incluse dans l'offre de base et assurant ainsi un service complet. Par conséquent, un développement de la ligne 51, la nuit et les dimanches et jours fériés, dépend désormais du plan directeur des transports, lequel ne prévoit pas, pour ce contrat de prestation, le développement souhaité. En revanche, les communes genevoises, l'Etat et les TPG travaillent à la création d'un vélib genevois, qui pourrait être une forme de réponse.

Les correspondants de nuit?

Cinq correspondants de nuit arpentent les quartiers des Avanchets et de Châtelaine-Balexert 7 jours sur 7, de 18h00 à 02h00. Ce projet des correspondants de nuit a été lancé au mois de mars dernier avec un succès qui est au rendez-vous. Il répond à une réelle demande des habitantes et des habitants. Ce projet-pilote est prévu pour une période de trois ans, au terme de laquelle les Autorités verniolanes décideront d'une part de poursuivre ou non le projet et d'autre part de l'étendre à d'autres quartiers ou de le maintenir sur les quartiers des Avanchets et de Châtelaine-Balexert.



Thierry Apothéloz

Septembre

Avec le retour de l'humidité nocturne et d'une relative fraîcheur, septembre sonne l'heure du renouveau au jardin, l'été s'achève et il est temps de récolter. Septembre est aussi l'heure de penser à la mauvaise saison ! Alors que le jardin se vide peu à peu, dans le même temps, il ouvre grand ses sillons pour accueillir les prochaines plantations.

Fleurs

Supprimez les fleurs fanées de vos plantes de massifs au fur et à mesure. Semez des coquelicots et des pois de senteur en place et plantez des chrysanthèmes. Apportez de l'engrais à vos rosiers. Commencez vos emplettes pour vos plantations de printemps.

Pelouse

A votre retour de vacances, arrosez votre pelouse et supprimez les mauvaises herbes manuellement en prenant soin de bien retirer la racine dans son intégralité ou en utilisant un désherbant systémique. La germination des graines est optimale ce mois-ci, car elle bénéficie de la chaleur emmagasinée par le sol cet été et de l'humidité fréquente en septembre. C'est le moment de semer les nouvelles pelouses. Aérez les anciens gazons (avec un scarificateur). Si l'ancienne pelouse est dégarnie, profitez-en pour semer du gazon de regarnissage. Epandez un engrais pauvre en azote.

Fenêtres et balcons

Plantez les bulbes précoces (crocus, narcisses et tulipes) et les plantes d'automne. Pour les variétés plus tardives, rien ne presse. Lorsqu'elles sont déflorées, ôtez vos plantes à floraison estivale des jardinières et nettoyez les poteries et rangez-les. Avec la fin du mois d'août, de nombreuses plantes terminent leur floraison et il est illusoire de chercher à la relancer pour les espèces estivales. Par contre, vous trouverez, en jardinerie, toute une gamme de plantes d'automne très intéressantes, par exemple: ssters, bruyères, chrysanthèmes, cyclamens et pensées à grandes et petites fleurs

Dans la maison

En fin de mois, rentrez celles qui ont passé l'été dehors. Réduisez alors les arrosages et les apports d'engrais. Fin septembre, début octobre, plantez vos bulbes de jacinthes, tulipes et autres narcisses, pour une floraison optimale pendant les fêtes de fin d'année. Placez vos plantes au plus près des sources de lumière (fenêtres...). Rempotez et arrosez correctement vos cyclamens si vous voulez encourager leur repousse et bouturez les géraniums (pélargoniums), fuchsias, anthémis, verveine, Pour les premiers, sectionnez sous une feuille, afin de disposer d'une branche d'environ 8 à 10 cm. Plantez dans un pot en terre cuite de préférence, rempli d'un mélange léger de sable et de terreau.

ou sous toute autre forme appropriée, au prestataire concerné ainsi qu'à l'organisateur ou au détaillant. En cas de réclamation, ils doivent faire preuve de diligence pour trouver des solutions appropriées. Si une part importante des prestations ne peut être fournie, l'organisateur doit trouver des mesures de remplacement et réparer le dommage (différence de prix entre prestations prévues/fournies). Si de telles mesures ne sont pas possibles ou que le consommateur les refuse pour de justes motifs, l'organisateur doit s'efforcer de fournir au consommateur un moyen de transport équivalent le qui ramènera au lieu de départ ou à un autre lieu de retour convenu, et réparer le dommage subi.

Au regard de ces quelques éléments, force est de constater que l'organisateur et le détaillant ont failli d'une manière crasse dans leurs obligations envers M. D. Ils doivent donc l'indemniser. Il n'est cependant pas souvent aisé d'y parvenir. Avant toute procédure, il n'est pas inutile d'avoir recours à l'ombudsman de la branche suisse du voyage qui est souvent efficace (www.ombudsman-touristik.ch/fr).

Si vous souhaitez connaître vos droits ou avez besoin d'informations juridiques, n'hésitez pas à nous adresser vos questions, en mentionnant vos coordonnées, à l'adresse Ass. des Intérêts d'Aire-Le Lignon, CP 114 - 1219 Aire. Pour chaque parution, nous déterminerons la ou les questions qui nous paraîtront relever d'un intérêt général. Me Yves Magnin, avocat au barreau de Genève, y répondra dans cette rubrique en garantissant naturellement l'anonymat des personnes concernées.



Décapotable pour un plaisir ébouriffant.

La Golf des cabriolets. La nouvelle Golf Cabriolet.

Avec la nouvelle Golf Cabriolet, la route est à vous, et le vaste ciel aussi, grâce à sa capote en toile à commande électrohydraulique qui s'ouvre en 9 secondes. Pour que rien ne mette un frein à votre plaisir de conduire, vous pouvez même l'ouvrir en roulant jusqu'à 30 km/h. La nouvelle Golf Cabriolet est à vous dès 35'000 francs*.

Nous vous offrons des équipements supplémentaires au choix, d'une valeur de 2'000 francs.**



*Golf Cabriolet 1.2l TSI BlueMotion Technology, 105 ch (77 kW), boîte manuelle à 6 vitesses, 1'197 cm³.
**A l'achat d'un modèle Volkswagen d'ici au 30 septembre 2011, choisissez des équipements supplémentaires gratuits - que vous soyez client privé ou client de flotte. Par exemple: pack Design & Style d'une valeur de fr. 1'190.-, coupe-vent d'une valeur de fr. 430.- et dispositif d'alarme antivol "Plus" d'une valeur de fr. 380.-. Valeur du véhicule avec équipements supplémentaires: fr. 37'000.-, prix effectif: fr. 35'000.-. Tous les prix TVA 8% incluse. Modèle représenté, suréquipements incl.: fr. 43'220.-.

E. Liégé Automobiles SA

Rue Lect 33 • 1217 Meyrin • Tél. 022 989 08 90 • Fax 022 989 08 98
www.liege-garage.ch



A la Macav

Du 5 au 24.9 2011

Danielle ORTS
Béatrice REQUEDAZ

Bijoux, meubles et objets peints

Maison de quartier

Samedi 17.9 de 13 à 24h

Aïre-Le Lignon en fête

À la Maison de quartier ch.
Nicolas-Bogueret. Des animations à la pelle: carrousel, château gonflable, poneys et stands de cuisines du monde

Salle des fêtes du Lignon

samedi et dimanche 1 et 2.10

Grande Kermesse de la paroisse de l'Épiphanie

Retrouvez bientôt le programme détaillé des festivités.

Jardin Robinson du Lignon

Lundi 5.9 2011

Réouverture

selon l'horaire pour l'année: lundi, mardi, jeudi et vendredi de 16h à 18h. Le mercredi de 9h à 18h, avec possibilité de manger sur place au prix de CHF 5.-. Ouverture à 13h20 pour les enfants ne mangeant pas. Le samedi, sauf durant les vacances scolaires, de 13h30 à 18h.

Temple du Lignon

dimanche 25.9, à 18h

Ensemble Baroque
« l'Éphémère »

Entrée libre, chapeau à la sortie.

Les bonnes tables

La Taverne du Valais, un coin de soleil au Lignon. Le restaurant de la Taverne du Valais, cette fameuse adresse d'où provient la Charbonnade, respire la bonne humeur et surtout la belle viande.

Le berceau de la «charbo»

C'est ici-même qu'en 1967 le premier Brasero fut allumé, donnant naissance à la Charbonnade. C'est devenu leur spécialité et ça se voit. Le restaurant, typique des mazots valaisans, vous plonge dans une ambiance boisée et surtout ensoleillée. L'accueil est très sympathique et la belle terrasse ombragée, sous les vignes, vous fera passer un bon moment de détente. Votre seule préoccupation sera votre appétit! Pour les grandes faims, la Charbonnade est aussi servie à volonté, bien entendu. La carte vous propose

également les fondues Bourguignonne, Bressane et Chinoise, la raclette, des filets de perches ou encore un tartare, de thon et de bœuf, bien sûr.

Monsieur Torri, grand patron de l'établissement se fera une joie de vous accueillir, tout en sourire pour une soirée mémorable, ou un midi gourmand. N'oubliez pas de réserver à l'avance car l'endroit plaît et marque souvent complet. La taverne du Valais possède des salles pour banquets et réceptions.

Infos pratiques

Heures d'ouverture

7/7 sauf les lundis et samedis midi

Accessibilité

Un grand parking privé vous attend et l'accès est des plus faciles. A l'angle de la route du bois-des-frères, juste après le feu.



La Taverne du Valais
4 chemin des Sellières
1219 Aïre-Le Lignon
022 796 23 23
www.taverneduvalais.ch
taverneduvalais@bluewin.ch
Bus 7 et 23, arrêt Aïre

GARAGE D'AIRE S.A.
agent de service agréé

Antonio Malerba

Tél.: 022 796 72 72
Fax: 022 797 52 22
Natel: 079 200 80 62
Ch. Source-de-St-Jean 19
1219 Aïre - Le Lignon
info@garagedaire.com



Cédric Regard

Ferblanterie – Installations sanitaires
Plomberie – Dépannages – Toitures

Tél. + Fax 022/ 792 73 45
Natel 079/ 418 73 84



Joëlle Codemo
Podologie-pédicurie
et réflexologie

a le plaisir de vous annoncer l'ouverture de son nouveau cabinet de podologie-pédicurie

37, av. du Lignon 1^{er} étage
1219 Le Lignon
T 022 796 94 24

Je vous propose également des séances de réflexologie avec Madeleine Codemo • T 022 796 80 54

Soins aussi à domicile



pharmacie du lignon
 articles de droguerie photos
 parfumerie diététique

Luttons toutes ensemble contre le cancer du sein.

Chez Curves, maintenir les femmes en bonne santé, c'est notre affaire. Toutes les femmes sont concernées par le risque de cancer du sein, mais prendre des mesures préventives est à la fois simple et rapide... comme nos séances d'entraînement. Réduisez le risque en maintenant un poids santé grâce à notre circuit de renforcement musculaire et cardio-vasculaire en 30 minutes seulement. En octobre, c'est le moment de voir la vie en rose et d'agir pour la santé des femmes !


Devenez adhérente GRATUITEMENT pour tout don effectué.*

Curves
 Le pouvoir de vous surprendre.™

curves.com

022 344 14 88
 Ch François-Furet 61
 1203 GENEVE
 www.curves-geneve.ch

AllStar AS1®
 Forte comme un ours,
 la nouvelle ligne de fenêtres
 EgoKiefer en PVC et PVC/alu.



Light Art by Gerry Holsinger

Protection du climat comprise.

votre spécialiste :

Robert Vuillaume SA
 Menuiserie – Charpente
 Route de Montfleury 13
 1214 Vernier
 Tél. 022 796 94 50
 www.vuillaumesa.ch
 Toujours des idées d'avance.




EgoKiefer
 Fenêtres et portes

CAR WASH CENTER




24 h/24

14, route du Nant-d'Avril - 1214 VERNIER

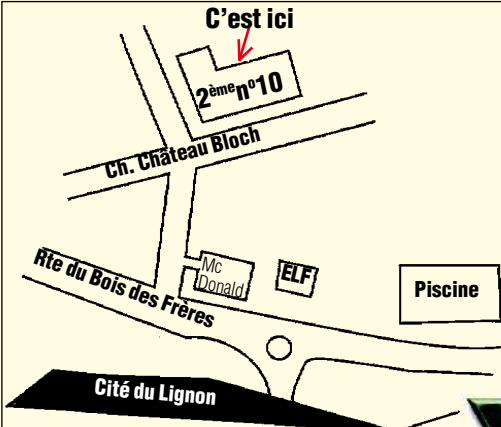


Nat. 079 231 26 51



Nat. 079 412 68 24

LABORATOIRE DENTAIRE
 HR. VETTERLI & R. SCOTOLATI
Les créateurs et réparateurs de votre troisième sourire !
 Entretien et réparations de prothèse / service à domicile
 Tél. 022 797 26 30



C'est ici
 2ème n°10
 Ch. Château Bloch
 Rte du Bois des Frères
 Cité du Lignon
 10, CHEMIN CHATEAU-BLOCH
 CH1219 AIRE - LE LIGNON / GENEVE



TOYOTA

L'heure est venue. La nouvelle Auris Hybrid.



3,8 l/100 km, 100 kW (136 ch), CO₂ 89 g/km*

10-112F-LGE



auris.ch

**Today
Tomorrow
Toyota**



Votre spécialiste
depuis 1924.

Emil Frey SA Genève, Garage du Lignon

Route du Bois des Frères 46, 1219 Le Lignon

022 979 15 15, www.emil-frey.ch/lignon

*Auris Hybrid Linea Luna, 5 porte, dès Fr. 33'900.-.

Modèle montré: Auris Hybrid Linea Sol Premium, 5 porte, dès Fr. 39'100.-, 4,0 l/100 km, CO₂ 93 g/km. 188 g/km: moyenne de tous les nouveaux modèles en Suisse. Prix indicatif incl. TVA.